



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E60460

VALABLE JUSQU'AU 04/11/2025

ÉDITÉ LE

08/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/1989

Forme juridique : SARL

Capital : 18 293

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 35297427300018

Siret : 352 974 273 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 32249 02

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 348120J1244000/001 607729/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 348120J1244000/001 607729/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2024

Raison sociale : SOCIETE DEVELAY

CHEMIN DE L'EGLISE
59970 VICQ

Téléphone : 09 66 44 23 86

Portable : 06 83 89 89 36

Fax :

Site Internet : www.develay-renovation.net

E-mail : develay.construction@orange.fr

Responsabilité légale :
DEVELAY FREDERIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	30/04/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	16/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	30/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.